

Mémoire concernant la question du
développement des hydrocarbures
au Québec

Consultation publique sur les évaluations
environnementales stratégiques sur les
énergies fossiles au Québec

Jean Pierre Lefebvre, contribuable et
retraité de la fonction publique du Québec

Novembre 2015

« L'argent, le capitalisme débridé, refuse le changement. »

Les ptérodactyles aveugles, Gil Courtemanche,

Le Devoir, 9-10 janvier 2010.

Si l'économie du Québec se distingue d'autres sociétés dans sa quête de prospérité, c'est bien dans la part qu'occupe l'exploitation des ressources naturelles. Depuis le tout début de la colonie, la faune, la flore et les minéraux ont été exploités. Il faut cependant en convenir, cela s'est fait, hélas trop souvent, sans discernement et avec une supervision de l'État pour le moins déficiente. C'est maintenant l'exploitation du pétrole et du gaz qui est à l'agenda. Mais, cette fois au moins, à la différence du dossier de l'amiante, le Québec ne fait pas cavalier seul. Il se joint à un concert de nations qui travaillent à augmenter la place des énergies fossiles dans leur économie.

Aujourd'hui, l'État du Québec lance son «Plan de développement des hydrocarbures» et invite la société québécoise à participer à l'Évaluation environnementale stratégique (ÉES) *sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures*. Cette démarche de soutien aux sources d'approvisionnement en pétrole et gaz mène logiquement à l'élargissement de la part de marché des énergies fossiles dans le paysage énergétique. La conséquence directe de produire pétrole et gaz devrait être une augmentation des émissions de gaz à effet de serre (GES) au bilan national, sinon planétaire.

Sur les tribunes internationales, le Québec a l'habitude de prétendre occuper une place de leader dans la lutte au changement climatique grâce, entre autres, à ses sources d'énergie propre. D'autres initiatives concrètes en ce sens ont aussi été annoncées dans un passé récent. Ainsi, un document gouvernemental¹ rédigé aux fins des audiences générales de la « Commission sur les transports et l'Environnement » identifiait, comme un choix pour demain, de ; *favoriser la décarbonisation progressive de l'économie québécoise*. De plus, on y précisait, sous la rubrique «L'énergie, des choix judicieux» que ; *l'essor que l'on entend donner au développement d'énergie renouvelable au cours des prochaines décennies permettra de poursuivre dans cette voie et de réduire les émissions de polluants atmosphériques*. Ajoutons qu'une déclaration publique² du ministre des Finances, Carlos Leitao reconfirmait ce qui précède ; *Nous voyons le contrôle et la diminution des GES comme des développements essentiels. Les économies de l'avenir seront celles qui seront le moins carbonisées possible*.

De plus nous retrouvons dans un document gouvernemental³ de la série «Briller parmi les meilleurs», l'affirmation suivante : *Les changements climatiques : le plus grand défi environnemental auquel la planète est confrontée*. Dans les circonstances, on s'attendrait à un effort sans précédent de nos gouvernants afin qu'ils s'attaquent à la source du mal. Or c'est plutôt l'inverse qui est offert avec le scénario de joindre le club des états producteurs de pétrole. Rappelons que selon le même document, le bilan des GES de la province était le meilleur à ce moment au Canada (i.e. en 2003). Étrange façon de passer à l'action ! Il apparaît pertinent de se demander si le Québec abandonne son leadership en matière de lutte au changement climatique. L'autorité constituée démontre donc un commandement erratique sinon improvisé. Les contradictions sont flagrantes entre les engagements passés et la filière énergétique encouragée. Il y a également matière à questionner le travail de la machine administrative si la mission du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques y est asservie. Les activités d'extraction et d'exploitation ne sont pas seules à définir l'empreinte carbone d'un baril de pétrole. L'usage du produit fini en constitue l'essentiel qu'il soit consommé ici ou ailleurs. Le développement de l'offre de carburants et de combustibles fossiles est un choix qui va à l'encontre de la stabilisation des émissions de GES.

1/2

¹ Contexte, enjeux et orientations sur la mise en œuvre du protocole de Kyoto au Québec, 14 février 2003, Bureau sur les changements climatiques, Québec.

² La lutte contre les GES commande un effort collectif, Le Devoir, 4-5 octobre 2014.

³ Plan d'action 2006-2012, juin 2006, Le Québec et les changements climatiques.

Le témoignage du gouverneur de la Banque d'Angleterre⁴ à l'effet qu'il faut laisser dans le sol les ressources pétrolières afin d'éviter la catastrophe climatique annoncée est en cela révélateur.

Conséquemment, il est impératif que l'ÉES mette en perspective les conséquences associées à partir de 2020 d'un apport supplémentaire de plus en pétrole et en gaz. Le développement des énergies fossiles met déjà le Canada « au ban des accusés » des nations fautives. Les initiatives adoptées afin de réduire la part des énergies fossiles dans le fonctionnement de l'économie peinent à limiter la progression des émissions de GES. Il est fondamental que l'exercice de l'ÉES reconnaisse qu'une *intelligence citoyenne*⁵ s'est construite dans la société quant aux questions importantes qui la concernent. *L'acceptabilité sociale* du plan actuel ne permet pas d'ignorer les autres priorités, même si le développement que l'on souhaite voir est basé sur de hauts standards.

Déjà qu'il y a lieu d'être sur nos gardes quand il s'agit de reddition de comptes sur la question des GES. Une constatation⁶ réalisée par le « Vérificateur général » en dit long quant au suivi administratif en cette matière par le Québec ; *Aucun lien direct ne peut actuellement être fait entre le résultat global obtenu par l'inventaire des émissions de GES et la mise en œuvre du plan d'action*. La rigueur scientifique est la seule avenue crédible dans la présente ÉES pour établir les risques environnementaux et économiques ainsi que les avantages et inconvénients sociaux.

Avec une population de moins en moins des citoyenne et de plus en plus consommatrice, la *croissance économique* a été élevée au rang de finalité dans nos sociétés dites développées. En Amérique du Nord, le moteur de cette croissance a justement été l'investissement massif dans les projets pétroliers, ce qui a permis des avancées techniques dans la recherche pétrolière. On se retrouve ainsi en situation d'excès de l'offre sur la demande⁷, ce qui a provoqué le réveil des pays producteurs du Golfe. Ils ont compris la menace que représentent les projets pétroliers d'ici mais aussi la recherche de nouveaux marchés pour ce pétrole et ce gaz. Afin de protéger leur part du marché mondial, leur riposte est de faire chuter les cours et de pomper vigoureusement. Cette situation risque donc d'être durable. Rien de rassurant pour la conciliation pétrole-climat !

Un impact très négatif est prévu sur les projets d'investissements si les prix restent déprimés. Ici-même au Canada⁸ dû à l'accroissement de la production américaine, l'industrie pétrolière canadienne multiplie les scénarios de transport pour l'exporter. Rentabilité oblige, les gisements coûteux à exploiter devront appliquer des *mesures d'austérité* pour demeurer opérationnels. S'il advenait que c'est le cas au Québec, quelles mesures feront alors l'objet d'un relâchement ? Enfin, l'arrivée de nouveaux fournisseurs de gaz, risque d'avoir comme effet local un recul des parts des énergies renouvelables. Rien de rassurant avec les surplus d'électricité⁹ actuels.

Ma suggestion au Gouvernement du Québec est la suivante :

Si le choix du Québec est de «briller parmi les pires», finie la comédie de la lutte contre les changements climatiques. Travaillons seulement à rejoindre dès 2020 l'Alberta et Terre-Neuve.

2/2

⁴ The Guardian, Mark Carney : most fossil fuel reserves can't be burned, 13 octobre 2014.

⁵ L'acceptabilité est un thème devenu incontournable, cahier Énergie, Le Devoir, 11-12 septembre 2010

⁶ GES : le vérificateur général sévère envers Québec, Le Soleil, jeudi 3 mai 2012.

⁷ Pétrole : Un marché inondé, Le Devoir, 12-13 septembre 2015.

⁸ Quelle place pour le pétrole canadien ?, la croissance de la production aux États-Unis force l'industrie à chercher de nouveaux débouchés, Le Devoir 17-18 novembre 2012.

⁹ Électricité, Politique ou partisanerie ?, Jean-Robert Sansfaçon, Le Devoir, 2-3 février 2013.